

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/10/20/2020015859/justel>

Dossier numéro : 2020-10-20/01

Titre

20 OCTOBRE 2020. - Arrêté ministériel fixant la procédure de vérification de l'activité lucrative et de versement des prestations sociales pour les étudiants, les sortants, l'enfant lié par une convention d'apprentissage et l'enfant ayant un besoin d'accompagnement spécifique (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 30-10-2020 page : 78392

Entrée en vigueur : 01-01-2019

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)